

ASSOCIATION MUTUELLE & SOLIDARITE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Mutuelle et Solidarité s'est tenue à Sochaux, à l'hôtel ARIANIS, le 27 juin 2018, à 15H00, à l'invitation de son Président Rémy GUTLEBEN.

L'assemblée est présidée par son Président ayant tous pouvoirs à cet effet.

Le quorum de l'assemblée générale se trouve atteint par la majorité des membres présents ou représentés sous le contrôle du scrutateur nommé à cet effet en la personne de M. André FLAITZ.

M Jean Pierre TSCHIEMBER remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte et rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1 - Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22.06.2017**
- 2 - Rapport de gestion de l'activité 2017**
- 3 - Approbation du bilan et du compte de résultat 2017**
- 4 - Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration**

Le Président de l'assemblée cède la parole à M. Jean Pierre TSCHIEMBER qui présente le rapport de gestion de 2017. La parole est donnée à Mlle Emmanuelle BAUCHET qui présente et commente l'ensemble des opérations et des chiffres formant le compte de résultat et le bilan de l'association au 31.12.2017. Le produit de gestion s'élève à 14306 €, les dépenses à 11976 €. Le compte de résultat révèle un solde positif de **2367,60 €** et le bilan totalise un actif et un passif de **18208,08 €**. Ces résultats sont sensiblement identiques à l'année précédente. Le nombre de membres recensés au terme de l'exercice s'élevant à **13282 adhésions**.

M. André FLAITSZ intervient en sa qualité de trésorier pour confirmer et valider les chiffres et le résultat présentés au titre de l'exercice 2017, après avoir eu connaissance et après avoir vérifié les documents comptables des opérations enregistrées.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et après avoir pris connaissance de l'ensemble des données en rapport avec le déroulement de l'activité de 2017, prend les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2017,

2^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par M J-Pierre TSCHIEMBER et après avoir eu connaissance du compte de résultat et du bilan de 2017 présentés par Mlle Emmanuelle BAUCHET, approuve à l'unanimité l'ensemble des documents et des opérations,

3^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017 qui se soldent par un résultat positif de 2367,60 € et un total au bilan de 18208,08 € et approuve le report à nouveau du résultat de l'exercice.

4^{ème} résolution

Conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale approuve la rédaction et la mise en œuvre du règlement intérieur de fonctionnement de l'association qui lui est présenté et détaillé par M. J-Pierre TSCHIEMBER, sous réserve de l'adjonction d'un « comité consultatif » constitué de membres délégués sociétaires des mutuelles partenaires, et sous réserve de la modification de l'article 5 « Actions solidaires ou d'utilité sociale » qui doit intégrer une différence de traitement entre les frais prélevés par l'association sur le produit des contrats groupe et ceux opérés sur le produit des autres types d'adhésions.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été entièrement abordés et traités, le président Rémy GUTLEBEN remercie les participants pour leur présence et pour leur confiance témoignée aux activités de l'association en 2017. Il clôt la l'assemblée générale ordinaire.

le président
Rémy GUTLEBEN

le secrétaire
J-Pierre TSCHIEMBER

le scrutateur
André FLAITSZ